



Assemblée générale

Distr. générale
20 novembre 2013
Français
Original : anglais

Soixante-huitième session
**Commission des questions politiques spéciales
et de la décolonisation
(Quatrième Commission)**
Point 51 de l'ordre du jour
**Office de secours et de travaux des Nations Unies
pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient**

Lettre datée du 8 novembre 2013, adressée au Secrétaire général par le Président du Groupe des États arabes pour le mois de novembre 2013

En ma qualité de Président du Groupe arabe des représentants permanents auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York pour le mois de novembre 2013, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint un document intitulé « Conclusions de la réunion spéciale d'un groupe de sympathisants de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient », publié lors de la réunion qui s'est tenue à New York le 26 septembre 2013 (voir annexe).

Je vous saurais gré de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document officiel de la soixante-huitième session de l'Assemblée générale, au titre du point 51 de l'ordre du jour.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent de la Tunisie
auprès de l'Organisation des Nations Unies,
Président du Groupe des États arabes
pour le mois de novembre 2013
(*Signé*) Mohamed Khaled **Khiari**



**Annexe à la lettre datée du 8 novembre 2013 adressée
au Secrétaire général par le Président du Groupe
des États arabes pour le mois de novembre 2013**

**Conclusions de la réunion spéciale d'un groupe
de sympathisants de l'Office de secours
et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés
de Palestine dans le Proche-Orient**

New York, le 26 septembre 2013

Nous, membres de la Ligue des États arabes et autres sympathisants¹ de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, sommes réunis aujourd'hui, 26 septembre 2013, à New York, sous la direction du Secrétaire général de l'ONU et du Secrétaire général de la Ligue des États arabes, afin de réaffirmer notre soutien à la mission de l'Office consistant à apporter aide et protection aux réfugiés de Palestine, et de déterminer par quels moyens cet appui pouvait être renforcé.

Nous avons rappelé que la question des réfugiés de Palestine demeurait la plus importante en son genre par son ampleur et son ancienneté, et que près de 64 ans s'étaient écoulés depuis que l'Assemblée générale avait créé l'Office de secours et de travaux, afin de leur venir en aide en attendant de parvenir à un règlement juste et durable de la question en application des résolutions correspondantes des Nations Unies (résolutions 194 (III) et 302 (IV) de l'Assemblée générale).

Nous avons salué les améliorations que l'Office a permises en matière d'accès aux soins, à l'éducation, aux prestations sociales, aux infrastructures, au microfinancement, à l'aide d'urgence, à la protection et à d'autres services liés à l'aide humanitaire et au développement humain pour les 5 millions de réfugiés de Palestine qu'il recense actuellement, et le rôle qu'il a joué pour alléger leurs souffrances et les aider à trouver des moyens de subsistance et d'autonomie durables et à surmonter les périodes de crise et de troubles.

Nous avons indiqué avoir conscience du fait que les réfugiés de Palestine avaient toujours des besoins dans tous les domaines de compétence de l'Office, et avons répété que son bon fonctionnement restait essentiel dans tous ces domaines.

Nous avons souligné que ses activités avaient pu être menées grâce à la participation active et au généreux soutien de la communauté internationale, notamment des membres et observateurs de la Commission consultative de l'Office, et en particulier des pays accueillant des réfugiés de Palestine.

Nous avons toutefois fait part de notre vive inquiétude quant à la situation critique dans laquelle se trouvait l'Office, en raison des demandes de services de plus en plus importantes qu'il recevait, de la détérioration des conditions socioéconomiques et humanitaires dans la région, qui lui imposait de faire face à des crises plus ou moins graves dans ses cinq domaines de compétence, et des

¹ Les cinq principaux donateurs (États-Unis d'Amérique, Union européenne, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Suède et Norvège), les représentants régionaux (Japon et Brésil) et le Président du Groupe de travail chargé d'étudier le financement de l'Office (Turquie).

difficultés financières croissantes résultant du sous-financement structurel de l'Office, à l'origine des déficits récurrents et de plus en plus importants de son budget de base. Nous avons donc souligné qu'il fallait préserver la bonne santé financière de l'Office afin qu'il puisse contribuer à la stabilité au Moyen-Orient.

Face à ces inquiétudes, et en application des résolutions des Nations Unies et de la Ligue des États arabes sur la question, nous nous sommes à nouveau engagés à faire tout notre possible pour fournir à l'Office des ressources régulières et durables en quantité suffisante afin qu'il puisse remplir sa mission dans tous ses domaines de compétence, en particulier ses activités de base. Dans cette perspective, nous avons noté que la prochaine stratégie à moyen terme de l'Office était l'occasion de se pencher sur la question de la viabilité de ses activités de base et de faire en sorte que ces services se concentrent sur les domaines les plus importants pour les réfugiés, en particulier les plus défavorisés. Les contributions qui sont apportées au budget de base de l'Office sans affectation particulière (soit environ 650 millions de dollars en 2013) sont particulièrement importantes à cette fin.

Nous avons salué l'engagement des membres de la Ligue des États arabes à atteindre et maintenir l'objectif de 7,8 % de contributions au budget de base de l'Office provenant des gouvernements arabes, conformément aux nombreuses résolutions adoptées par le Conseil de la Ligue des États arabes depuis 1987. À cet égard, nous avons noté que les contributions à l'Office de la part des membres de la Ligue avaient augmenté ces dernières années, notamment pour les projets et appels d'urgence de l'Office, et avons encouragé cette tendance.

Nous avons également salué l'intention qu'ont exprimée les autres sympathisants de maintenir, voire de renforcer, dans la mesure du possible, leur aide à l'Office et à ses activités. Nous encourageons également les nouveaux donateurs à apporter leur contribution.

Nous avons souligné la responsabilité collective qu'avait la communauté internationale vis-à-vis des réfugiés de Palestine, et nous nous sommes engagés à surveiller de près la situation financière de l'Office. Nous aurons à cœur de collaborer avec les amis et partenaires de l'Office, notamment dans le cadre de l'Assemblée générale des Nations Unies et, en particulier, de sa Quatrième Commission, de la Commission consultative de l'Office, du Groupe de travail chargé d'étudier le financement de l'Office et des autres mécanismes de coordination et d'appui, en vue de le renforcer et de l'aider à mener ses activités essentielles auprès des réfugiés de Palestine et à contribuer ainsi à la stabilité de la région.